

« Votre adresse »

« Adresse du magasin ou du service consommateurs de l'enseigne"

A « lieu », le « XX/XX/XX »

Madame, Monsieur,

Le « xx/xx/xx », j'ai constaté lors de mes courses dans votre magasin « indiquez le nom du magasin » situé à « adresse du magasin » que la promotion sur le produit « indiquez le nom du produit » de la marque « indiquez la marque du produit » relevait de la tromperie.

En effet, le produit en promotion est annoncé à « indiquez ici le prix au kilo (ou au litre) correspondant » c'est-à-dire plus cher que le produit hors promotion qui lui est à « indiquez ici le prix au kilo (ou au litre) correspondant ». Par une annonce promotionnelle trompeuse, vous attirez vos clients vers un produit que vous vendez en réalité plus cher et vous enfreignez ainsi les règles les plus élémentaires du droit de la consommation. Je vous rappelle que ce type de pratique commerciale déloyale est évidemment réprimé par le Code de la consommation

Une copie de ce courrier est adressée à la direction départementale de protection des populations à titre d'information afin qu'elle puisse, le cas échéant, diligenter des contrôles dans votre magasin.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

« Signature »